

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels		
<b>Filière</b>	<b>Design Industriel et de Produits</b>		
<b>Orientation</b>	-		
<b>Intitulé du module</b>	Atelier design industriel IV B		
<b>Code</b>	2DI22		DDI303524F20
<b>Type de formation</b>	Bachelor		
<b>Semestre</b>	Semestre 4		
<b>Crédits ECTS</b>	9		
<b>Prérequis</b>	Aucun		
<b>Langue</b>	Français / Anglais		
<b>Lieu</b>	ECAL		

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Ce module poursuit les objectifs du module 2DI12 en renforçant et développant les compétences visées. Un accent particulier est mis sur les moyens de présentation. L'étudiant·e est progressivement amené·e à prendre plus de risques et plus de liberté dans sa démarche conceptuelle.		
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	17 cours de 8 périodes. Exercices imposés de création de produits et d'environnements faisant appel à des notions techniques et à des technologies d'une complexité élevée. Expérimentation, au cours de ces exercices, de l'importance différenciée qu'on peut attribuer aux divers facteurs qui influencent la création.		
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	Les projets réalisés font l'objet d'une évaluation au terme du semestre par un collège de professeurs. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum.		
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation possible, à condition que le module 2DI21 soit réussi. Réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
<b>Enseignant·e</b>	Wataru Kumano		

<b>Responsable du module</b>	Stéphane Halmaï-Voisard		
<b>Descriptif validé le</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2020	<b>par</b>	Stéphane Halmaï-Voisard